Sulfamol

Hydrogène sulfito ammonique en solution

CARACTÉRISTIQUES

Sulfamol possède la particularité d'apporter conjointement du dioxyde de soufre (SO_2) et des ions ammonium (NH_4^+), de manière à protéger les moûts durant la vinification.

Une utilisation appropriée du SO_2 permet d'obtenir des vins moins oxydés, dotés d'une plus belle couleur, de meilleurs arômes, et d'une acidité volatile plus faible, grâce aux caractéristiques suivantes :

•Antioxydant: possède des propriétés réductrices, neutralise l'oxygène et empêchant l'oxydation.

•Antioxydasique: Détruit les oxydases et donc permet d´éviter les casses oxydasiques.

•Antimicrobien: Exerce une activité inhibitrice sur les levures, les bactéries lactiques et les bactéries acétiques.

APPLICATIONS

Sur raisins ou sur moûts

QUALITÉS ORGANOLEPTIQUES

A doses très élevées, une mauvaise odeur provoquée par le dioxyde de soufre peut apparaitre.

COMPOSITION

Sulfamol 150:
Bisulfite d'ammonium en solution aqueuse à 23%.

Sulfamol 200:
Bisulfite d'ammonium en solution aqueuse à 31%.

Sulfamol 400:
Bisulfite d'ammonium en solution aqueuse à 50 %.

Sulfamol 640:
Bisulfite d'ammonium en solution aqueuse à 70 %.

DOSES

Doses normales en vendange	
Sulfamol 150	20 – 53 ml/hl
Sulfamol 200	15 – 40 ml/hl
Sulfamol 400	8 – 20 ml/hl
Sulfamol 640	5 – 13 ml/hl

La dose est définie en fonction de l'état sanitaire des raisins et de l'acidité des moûts.

AGROVIN.S.A Avda. de los vinos, s/n - P.I Alces - 13.600 Alcázar de San Juan (Ciudad Real) Tel: +34 926 55 02 00 - Fax: +34 926 54 62 54 www.agrovin.com

Pour un bon dosage, il est nécessaire de préciser que pour 1 litre de solution:

Sulfamol 150 apporte 150 g de SO_2 et 39,8 g d'ions NH_4^+.
Sulfamol 200 apporte 200 g de SO_2 et 59 g d'ions NH_4^+.
Sulfamol 400 apporte 400 g de SO_2 et 118 g d'ions NH_4^+.
Sulfamol 640 apporte 640 g de SO_2 et 177 g d'ions NH_4^+.

Note: Une dose de 10 ml/Hl de Sulfamol 640 apporte 17,7 mg/l d'AFA (Azote Facilment Assimilable).

La législation Européenne en vigueur prévoit l'utilisation de bisulfite d'ammonium (NH_4HSO_3) exclusivement pendant la fermentation alcoolique et dans la limite maximale de 0,2 g/l.

La quantité totale en anhydride sulfureux ne peut excéder 150 mg/l pour les vins rouges et 200 mg/l pour les vins blancs et rosés. Si la quantité de sucres résiduels (exprimée en glucose+fructose) est supérieure ou égale à 5 g/l, les valeurs autorisées sont de 200 mg/l pour les vins rouges et de 250 mg/l pour les vins blancs et rosés.

MODE D'EMPLOI

Le produit peut être ajouté directement sur moût.

Pour une meilleure homogénéisation, il est recommandé de l'ajouter à l'aide d'une pompe doseuse garantissant ainsi un apport précis et homogène.

Précautions de travail

L'utilisation d'un liquide irritant exige de prendre des précautions. Eviter le contact avec les yeux et les muqueuses. La manipulation doit être réalisée par un personnel qualifié.

ASPECT PHYSIQUE

Liquide d'aspect transparent avec une couleur légèrement jaunâtre ainsi qu'une légère odeur d'ammoniaque.

PRÉSENTATION

Sulfamol 150: Emballages de 12, 23 et 1.200 Kg.
Sulfamol 200: Emballages de 12, 24 et 1.200 Kg.
Sulfamol 400: Emballages de 12, 25 et 1.300 Kg.
Sulfamol 640: Emballages de 14, 26 et 1.400 kg

PROPRIÉTÉS PHYSICO-CHIMIQUES

Sulfamol	150 EP 685 (rev.4)	200 EP 653 (rev.5)	400 EP 733 (rev.3)	640 EP 005 (rev.10)
NH_4HSO_3 [%]	21-25	29-33	48-52	68-72
SO_2 [g/L]	130-170	170-230	370-430	595-655
pH	4,2-5,6	4,2-5,6	4,2-5,6	4,2-5,6
Densité [g/ml]	1,05-1,13	1,09-1,15	1,20-1,30	1,36-1,43
Cendres sulfatées [%]	< 0,2	< 0,2	< 0,2	< 0,2
Fe [mg/kg]	< 50	< 50	< 50	< 50
Pb [mg/kg]	< 5	< 5	< 5	< 5
Hg [mg/kg]	< 1	< 1	< 1	< 1
As [mg/kg]	< 3	< 3	< 3	< 3

CONSERVATION

Conserver dans son emballage d'origine, dans un lieu frais et sec, exempt d'odeurs à tempéré (entre 5°C et 25°C. A des températures inférieurs à 5°C le produit peut cristalliser.

Utiliser rapidement après ouverture.

Date limite d'utilisation optimale: 2 an à partir de l'emballage.

RGSEAA: 31.00391/CR

Produit conforme au Codex Œnologique International et au Règlement (UE) 2019/934.

Sulfamol 150
Sulfamol 200
Sulfamol 400
Sulfamol 640
Rev.5 / Date: 08/01/2020

Décrites dans la présente fiche technique fiche renseignements correspondent à nos connaissances actuelles. La société n'est pas responsable de l'utilisation inadecueado en dehors du cadre légal d'utilisation du produit.

AGROVIN.S.A Avda. de los vinos, s/n - P.I Alces - 13.600 Alcázar de San Juan (Ciudad Real) Tel: +34 926 55 02 00 - Fax: +34 926 54 62 54 www.agrovin.com